

Taxes et évaluation municipale

23 février 2026



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE

—
dans Les Appalaches



Pascal Binet, maire
Caroline Bernard, CPA auditrice et trésorière adjointe

Isabelle Lessard É.A., directrice

différence entre taxe et évaluation



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

thème	ce que c'est	ce que ça détermine
Évaluation foncière	la valeur réelle la plus probable de votre propriété	sert de base au calcul pour répartir les taxes
Taux de taxation	adopté chaque année par le conseil municipal	sert à financer les services municipaux
Compte de taxes	résultat de l'évaluation "x" taux de taxation	indique les montants à payer par le contribuable





En amont du compte de taxes : le cadre budgétaire

Les discussions et les décisions autour du budget ont tenu compte :

- des besoins de la population dans les différents secteurs;
- des orientations présentées dans le Discours du maire;
- des plans d'action adoptés à la suite des consultations citoyennes;
- des coûts et des dépenses incompressibles;
- du plan d'effectif et des plans de travail des différentes directions;
- du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation;
- de l'inflation et de la capacité de payer du contribuable;
- d'une actualisation des tarifs et compensations;
- d'une révision du taux de taxation.

dstock
MUNICIPALITÉ
1,76% ↑

Québec Institut de la statistique du Québec
Indice des prix à la consommation
↑ 3,2 % Octobre 2025

 Statistique Canada
Indice des prix à la consommation
(Octobre 2025)
2,2 % ↑
(variation sur 12 mois)

IPC annuel moyen
(2024)
160,9
2,4 % ↑
(variation annuelle)



Le budget 2026

+ 42%

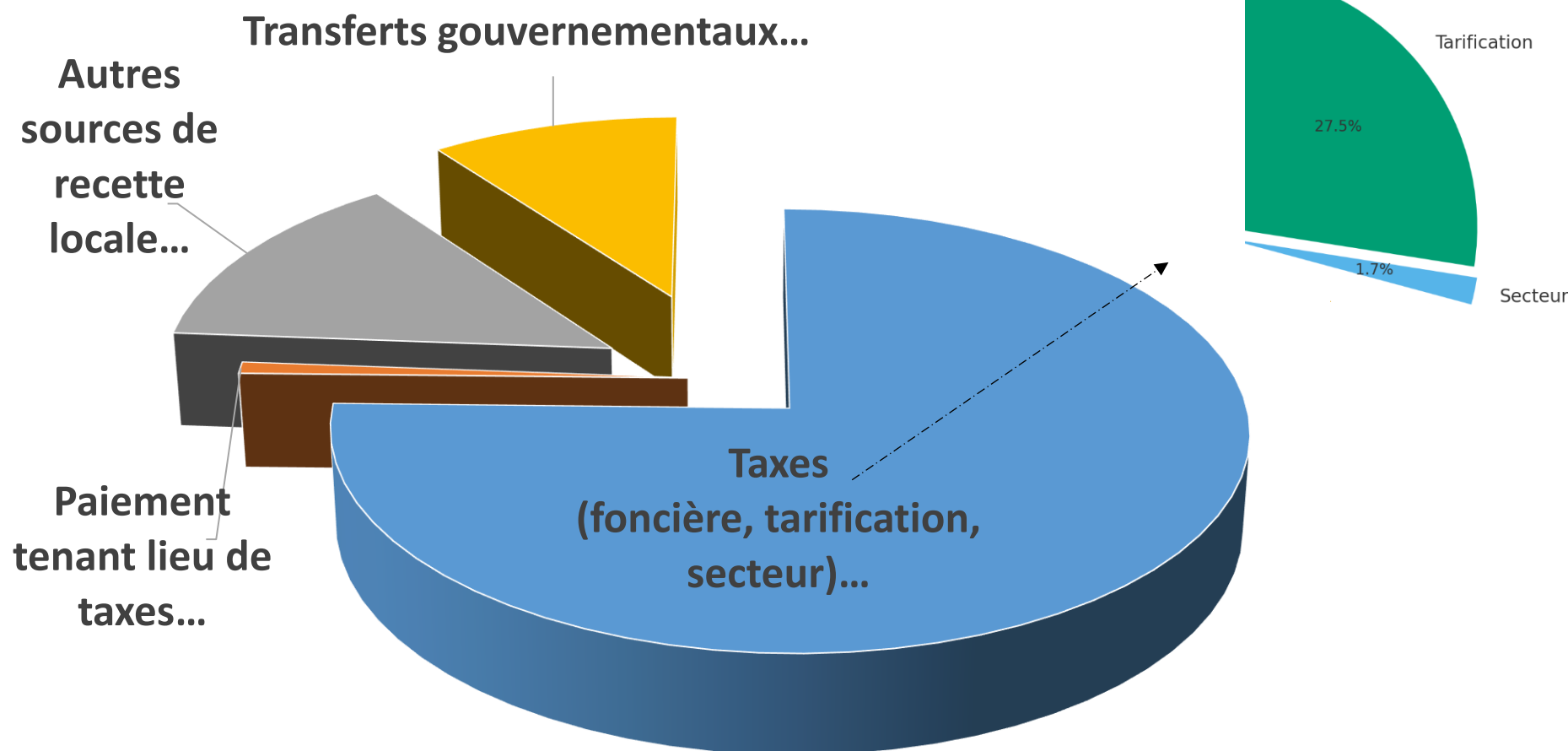


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026			
Évaluation foncière imposable	924 232 800 \$	fiches imposables	3135
REVENUS			
- Taxes (foncière, secteur, tarification)			
- Paiement tenant lieu de taxes			
- Autres recettes de source locale (services rendus, vente terrains, ...)			
- Transferts gouvernementaux (subventions, ...)			
TOTAL	9 282 559 \$	budget en hausse*	3,66%
		<i>*incl. frais de financement 2025</i>	

BUDGET
6 994 550 \$
78 040 \$
1 271 239 \$
938 730 \$
9 282 559 \$

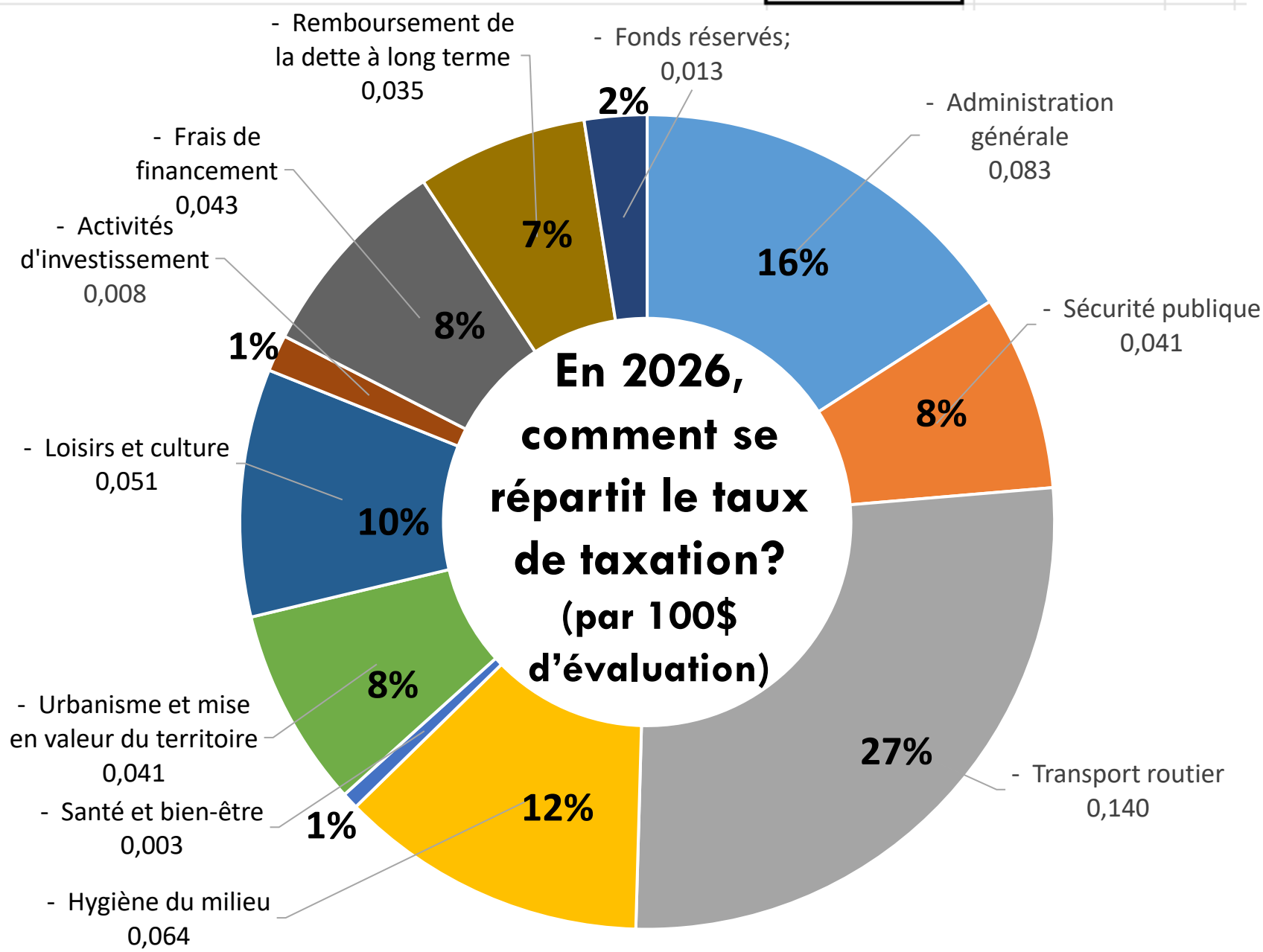
foncière en hausse de	2,26%
	10,07%
	18,69%
	3,20%

+ 3,66%



DÉPENSES

- Administration générale	1 549 870 \$	ingénieur et conseiller	7,06%
- Sécurité publique	731 290 \$		3,15%
- Transport routier	2 527 230 \$	dépenses sous	2,02%
- Hygiène du milieu	1 153 840 \$	le seuil du budget	1,20%
- Santé et bien-être	61 570 \$	(inférieur à 3,66%)	-9,41%
- Urbanisme et mise en valeur du territoire	746 675 \$		3,19%
- Loisirs et culture	927 120 \$	+ entretien/réparation	8,96%
- Activités d'investissement	137 530 \$	dépenses capitalisables	
- Frais de financement	774 430 \$	taux d'intérêt plus bas	
- Remboursement de la dette à long terme	639 070 \$	ajout financement emprunt	
- Fonds réservés	233 934 \$	transfert aux réserves	
- Affectation surplus non-affecté	(200 000) \$	pallier à la hausse du rôle	
TOTAL	9 282 559 \$		



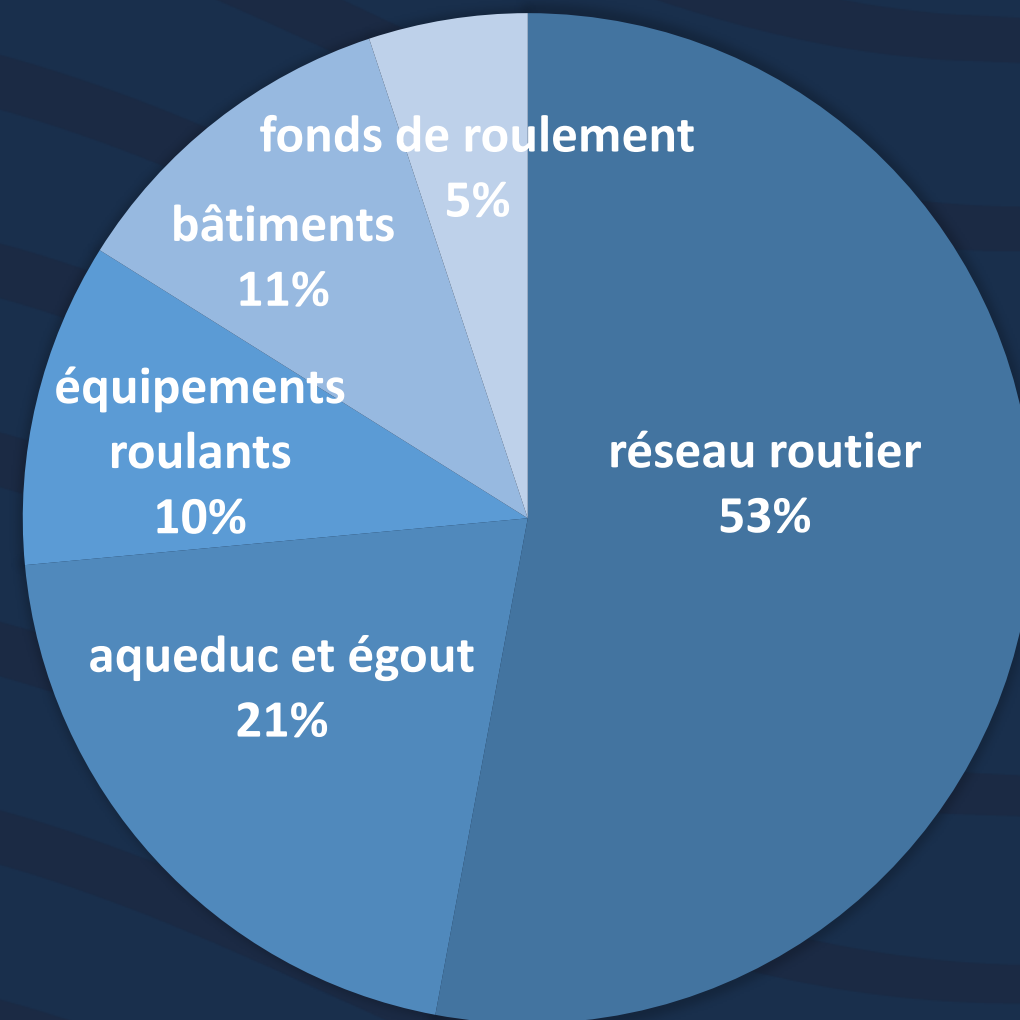


Emprunts et financement

	Capital	Intérêts	Solde
Égout Sacré-Cœur	- \$	- \$	- \$
Aqueduc St-Méthode	28 168 \$	19 495 \$	234 902 \$
Aqueduc Ste-Anne phase 2	8 972 \$	13 153 \$	484 500 \$
Aqueduc Jolicoeur	43 083 \$	43 599 \$	1 129 108 \$
Rue Réjean secteur	32 394 \$	23 518 \$	757 357 \$
Fonds de roulement	49 420 \$	- \$	201 010 \$
<i>Secteur</i>	20%	Total	2 806 876 \$

	Capital	Intérêts	Solde
Aqueduc St-Méthode ensemble	3 841 \$	2 658 \$	32 032 \$
Rue Réjean ensemble	11 306 \$	7 927 \$	255 199 \$
Centre multi	55 666 \$	55 896 \$	1 268 656 \$
Centre inter	9 705 \$	(4 115) \$	278 513 \$
Voirie 175-15	119 327 \$	56 547 \$	1 638 382 \$
Équipement roulant	108 800 \$	56 617 \$	1 458 600 \$
Voirie 262-20	85 386 \$	93 867 \$	1 563 703 \$
Voirie 273-21 et 283-23	124 556 \$	144 143 \$	3 343 438 \$
Voirie 312-25	- \$	12 312 \$	611 000 \$
Voirie 234-18	14 000 \$	10 168 \$	280 100 \$
Fonds de roulement	165 697 \$		513 484 \$
<i>Ensemble</i>	80%	Total	11 243 108 \$

RÉPARTITION DE LA DETTE SELON LE TYPE D'IMMOBILISATION



dstock
MUNICIPALITÉ



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
dans Les Appalaches



Sommaire des tarifs et des compensations

Services rendus	2026	2025	Remarques
Aqueduc et égout St-Méthode (résidentiel) Taux fixe + consommation volume utilisé au m ³	162,12 \$ +1,2476 m³	150,01 \$ +1,2056 m ³	+ taxes mises aux normes + réserve soutirage boues + taux fixe travaux
Aqueduc Lac Jolicoeur	90,96 \$ +0,7448 m³	97,78 \$ +0,8238 m ³	+ taxes de mise aux normes et hausse taux d'intérêt
Égout Sacré-Cœur-de-Marie Aqueduc Sainte-Anne-du-Lac Aqueduc et égout Mont Adstock	665 \$ 565 \$ 525 \$ / 730 \$	365\$ + 1000\$ 595 \$ 500 \$ / 700 \$	fin de l'emprunt + emprunt pas emprunt
Matières résiduelles (vidanges résidentielles)	130 \$	125 \$	La MRC gère depuis 2025 a la collecte du récupérable
Quote-part services de la MRC	73,71 \$	71,31 \$	Évaluation, transport Complexe Cégep
Sécurité publique (SQ + SSI) catégories selon l'usage et valeur du bâtiment	Entre 85 \$ et 550 \$ Résidentiel 220 \$	Entre 110 \$ et 250 \$ Résidentiel 250 \$	révision des valeurs bâtiments en fonction de l'usage

Principes de taxation en vigueur à la Municipalité d'Adstock

- ☐ La collecte et la vidanges des fosses installations septiques sont à la charge du propriétaire;
- ☐ Les coûts d'exploitation et d'opération des réseaux d'aqueduc et d'égout sont payés par les usagers, sauf pour les immeubles publics qui sont assumés par l'ensemble;
- ☐ La collecte et la disposition des matières résiduelles sont tarifées à l'unité et tient compte des contrats qui sont octroyés par des fournisseurs externes;
- ☐ Le financement des règlements d'emprunt, quand ils servent à toute la population ou selon le cas ou à une partie, sont répartis à l'ensemble ou en taxes de secteur;
- ☐ La quote-part de la MRC, exigée aux municipalités pour les services de la MRC et qui est calculée selon différentes variables, est traduite en tarif fixe selon le nombre de fiches;
- ☐ Les coûts de l'administration municipale et des services municipaux sont intégrés dans la taxe foncière;
- ☐ Les coûts de la Sécurité publique sont tarifés selon une catégorie de valeur et selon l'usage des bâtiments.

TAXES DE SECTEUR			
<u>Aqueduc Saint-Méthode et Lac Jolicoeur</u>	TAUX VARIABLE	en baisse	
- Résidence et commerce et terrain vague desservi (taux base)	90,96 \$	était à 97,78\$	
- Habitation collective (taux base)	233,96 \$		
- Industrie (taux base)	211,38 \$		
- Grande industrie > 5000 mètres cube (taux base)	12 130,35 \$		
- Institution (taux base)	599,86 \$		
+ au mètre cube	0,7448 \$	ajusté selon consommation	
+ mise aux normes (usine St-Méthode)	0,0004620 \$		
+ travaux rue Réjean	0,0007007 \$		
+ remboursement emprunt Lac Jolicoeur (taux fixe)	753,76 \$	taux d'intérêt ajusté	
<u>Égout Saint-Méthode</u>	TAUX VARIABLE	en hausse	
- Résidence et commerce et terrain vague desservi (taux base)	71,16 \$	était à 52,13\$	
- Habitation collective (taux base)	157,95 \$		
- Industrie (taux base)	142,70 \$		
- Grande industrie > 5000 mètres cube (taux base)	8 189,35 \$		
- Institution (taux base)	404,98 \$		
+ soutirage des boues (réserve)	0,0001894 \$		
+ au mètre cube	0,5028 \$	ajusté selon consommation	
- travaux d'entretien aux étangs (taux fixe)	58,82 \$	travaux importants aux étangs	
<u>Aqueduc Sainte-Anne-du-Lac</u>	TAUX FIXE		
- entretien et distribution - résidentiel	565,00 \$	en baisse (+ usagers)	-30\$
- remboursement emprunt phase 1	508,37 \$	capital sans intérêt	
- remboursement emprunt phase 2 (capital et intérêts)	762,95 \$	ajout du capital	
<u>Aqueduc et égout Mont Adstock</u>	TAUX FIXE		
- sans consommation	525,00 \$		25\$
- avec consommation	730,00 \$		30\$
- station récréotouristique (chalet, garage, coolbox)	24 090,00 \$	inclut cool box et garage	
<u>Égout Sacré-Cœur-de-Marie</u>	TAUX FIXE		
- entretien et traitement - résidentiel	365,00 \$		-
- provision pour travaux et réserve	300,00 \$	fin emprunt; réserve travaux	
<u>Municipalisation des chemins privés</u>	TAUX FIXE	ajusté selon coût réel	
- rue des Plaines	150,00 \$		
- rue des Violettes	122,91 \$		
- rue des Orchidées	241,63 \$		
- portion accès au chemin Sacré-Cœur O. (Tulipes et Lis)	287,72 \$		

Le compte de taxes



Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
FONCIERE GENERALE						
GE - FONCIERE GENERALE	317-25	EVALUATION	199 600	.0054890	100	1 095,60
RS - VIDANGE RES. P	317-25	LOGEMENT	1	130.00	100	130,00
RS - BOUES ST-METHODE	317-25	LOGEMENT	1	58.82	100	58,82
GS - REMB 253-19 142-12	317-25	EVALUATION (AU 100 \$)	199 600	.0002388	100	47,66
GS - BOUES ETANG S.M.	317-25		199 600	.0001894	100	37,80
GS - MISE NORME AQUEDUC	317-25	EVALUATION	199 600	.0004620	100	92,22
GE - SERVICES MRC	317-25	MONTANT	1	73.71	100	73,71
GS - REMB. REGL. 272-21	317-25	EVALUATION (AU 100 \$)	199 600	.0004618	100	92,18
GE - SECURITE PUBLIQUE	317-25	MONTANT	1	220.00	100	220,00
COMPTEUR D'EAU				359.85	100	359,85

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

Détail des consommations d'eau

Compteur	Lecture précédente	Lecture courante	Consommation	U/M	Consommation calculée	U/M	Taux	Montant
75880099	2024-10-17 2 765,162	2025-10-29 2 923,647	158,485	MC	0	MC		90,96
					158,485	MC	.7448000	118,04
			158,485	MC	0	MC		71,16
					158,485	MC	.5028000	79,69
		Total			316,970			359,85 \$

- Foncière : administration, services municipaux et ce qui sert à l'ensemble
- 100% quand ça sert à un secteur (principe utilisateur / bénéficiaire)
- 50% fixe / 50% consommation
- Tarifs modulés selon l'usage (risques) et la valeur

TAUX DE TAXES GÉNÉRALE

- Foncière générale
 - Secteur rural 0,5706 \$ / 100 \$
 - Secteur urbain 0,5489 \$ / 100 \$
 - Secteur villégiature 0,4948 \$ / 100 \$
- Terrains vagues desservis 1,0978 \$ / 100 \$
- Industries et non résidentiels 0,7573 \$ / 100 \$

Avis de correction

Document intitulé « Compte de taxes municipales 2026 »

À titre d'exemple, vous trouverez l'ajustement réalisé concernant votre compte ici :

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2026
Propriétaire(s)


matricule 

Cadastre(s) et numéro(s) de lot


N° compte	Date	N° certificat
002748	2026-01-31	2026-150

EXEMPLE

Ajustement

Détail des taxes						
Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
DU 2026-01-01 AU 2026-12-31 (365 JOURS)						
GE - SECURITE PUBLIQUE	317-25	MONTANT	1	440.00-	100	-440,00
GE - SECURITE PUBLIQUE	317-25	MONTANT	1	250.00	100	250,00

Avis de correction

Document intitulé « Interrogation d'une fiche de contribuables »

Dans ce document, vous trouverez les nouvelles informations concernant votre nouveau compte de taxes, que ce soit le nouveau solde ainsi que l'ajustement des paiements si vous optez pour payer en plusieurs versements. Sachez que si vous avez des intérêts à payer, vous devez l'ajouter au montant prévu au premier versement.

Confirmation de taxes					
		Évaluation			
Frontage :	458.28 M	Bâtiment :	86 800	Prop. médiane :	100
Superficie :	488 200.000 MC	Terrain :	223 600	Facteur comp. :	1.0000
Zonage :	Entier	Total:	310 400	Valeur unif. :	310 400
Unité de voisinage :	8000			Valeur unif. :	397 312
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Superficie à vocation forestière enregistrée (SVFE)			
Superficie totale :	.000 MC	Superficie totale :	488 200.000		
Superficie en zone agricole :	.000 MC	Superficie en zone agricole :	488 200.000		
Superficie visée par imposition maximale :	.000				
C / R Détaillé		Intérêts au : 2026-01-31		Taxes 2026	
Échéance	Montant	Total C/R :	2 094.85	Description	Montant
2026-03-01	381.22	Intérêts :	.00	FONCIERE GENERALE	
2026-05-01	571.21	Pénalités :	.00	- FONCIERE GENERALE	495.28
2026-07-01	571.21	À recevoir :	2 094.85	- FONCIERE GENERALE	1,275.86
2026-09-01	571.21	Postdatés :	.00	SERVICES MRC	73.71
		Solde :	2 094.85	SECURITE PUBLIQUE	440.00
				TOTAL DES TAXES:	2,284.85
				EN COMPLEMENTAIRE :	190.00-
				TOTAL ANNEE 2026	2,094.85

Informations concernant le paiement en plusieurs versements

Nouveau solde

Révision de la date du premier versement

Compte tenu du délai de transmission de votre compte de taxes, la date limite du premier versement a été reportée au **15 mars**. Les dates des autres versements demeurent les mêmes. Pour le premier versement, ne pas tenir compte de la date d'échéance indiquée sur le compte de taxes initiale et le document intitulé « Interrogation d'une fiche de contribuables ».

Nous sommes désolés pour cette erreur et vous remercions de votre compréhension.



Échéance des versements

(mesures d'aide aux citoyens, voir site web pour + de détails)

1 ^{er} versement :	15 mars
2 ^e versement :	1 ^{er} mai
3 ^e versement :	1 ^{er} juillet
4 ^e versement :	1 ^{er} septembre



Mesures incitatives à l'achat local:

Remboursement de 2% sur la valeur de la taxe foncière générale sur tout montant acquitté et dû avant le 1^{er} mars 2026 (pour contribuable propriétaire d'une résidence)

- Sous forme de remboursement à la suite d'achats équivalents effectués, entre le 1^{er} mars et 1^{er} septembre
 - formulaire à remplir au bureau municipal ou sur le site internet disponible d'ici le début février à remettre au plus tard le 15 septembre 2026

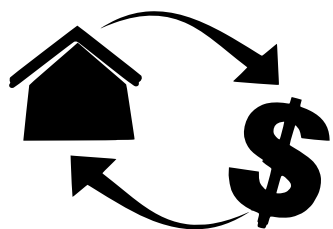
Remboursement de 25\$ par contribuable propriétaire d'une résidence non-permanente pour fidéliser aux commerces de la Municipalité

- Sous forme de remboursement à la suite des achats équivalents réalisés entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2026
 - preuve d'achat devra être déposée à la Municipalité au plus tard le 15 septembre 2026

Remboursement de 50\$ sous forme d'achat local aux nouveaux membres (citoyen et personne physique) adhérant à la Coopérative St-Méthode

Remboursement de 50% de la taxation foncière pour soutenir les services de proximité

Augmentation du remboursement pour les activités de loisirs non-offertes sur le territoire



Comparables entre municipalités voisines

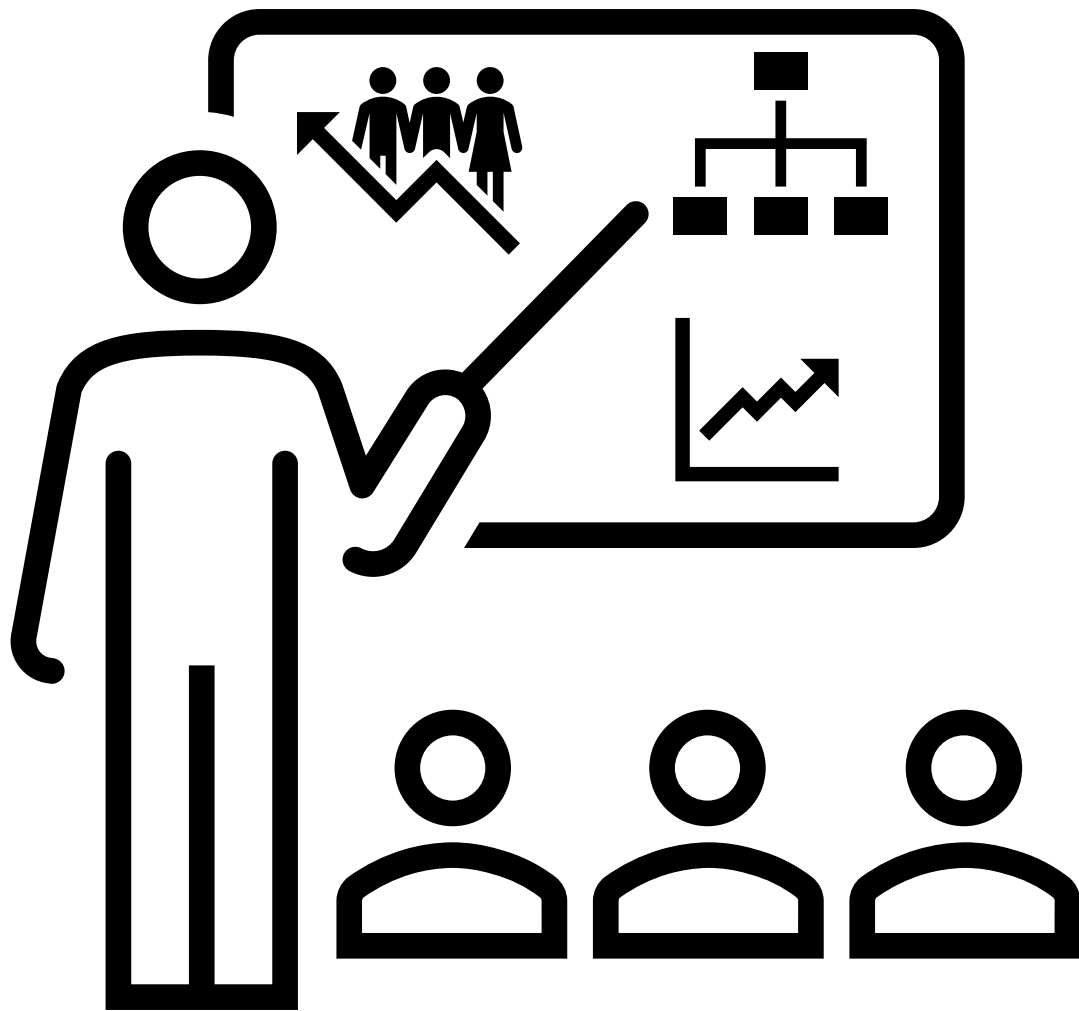
Taux de la taxe foncière 2026

*Ne tient pas compte des taxes d'eau et autres tarifs	Adstock	St-Joseph-de-Coleraine	La Guadeloupe	St-Éphrem	Thetford Mines
Taux résidentiel (urbain)	0,5489 \$	0,7500 \$	1,1082 \$	0,5713 \$	0,9580 \$
6 logements et plus	=	=	=	=	=
Taux terrains vagues desservis	1,0978 \$	0,7500 \$	4,4433 \$	1,7139 \$	2,0300 \$
Taux industriel	0,7573 \$	1,9000 \$	2,2240 \$	0,8413 \$	1,6000 \$
Taux agricole	0,5706 \$	0,7500 \$	1,1082 \$	0,5713 \$	1,5600 \$
Taux commercial	0,7573 \$	1,9000 \$	1,6843 \$	0,9913 \$	1,5600 \$
Financement et emprunt inclus dans le taux	Oui	Non + 0,0938 \$	Oui	Non + 0,2125 \$	Oui

MUNICIPALITÉ	POPULATION	DETTE À LONG TERME FICHES	DETTE MOYENNE RFU / 100\$	DETTE PRORATA %
Adstock	3 170	12 898 214 \$	3 961 \$	1.54%
Disraeli (Ville)	2 389	10 610 778 \$	8 219 \$	3.78%
East Broughton	2 349	13 235 038 \$	11 499 \$	6.55%
Saint-Joseph-de-Coleraine	1 896	6 314 348 \$	3 792 \$	1.67%
Thetford Mines	26 891	56 500 385 \$	4 582 \$	1.85%

* Données tirées du portrait financier du MAMH 2024

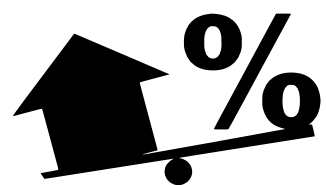
L'évaluation foncière, quelques données du dernier rôle



dstock
MUNICIPALITÉ



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches



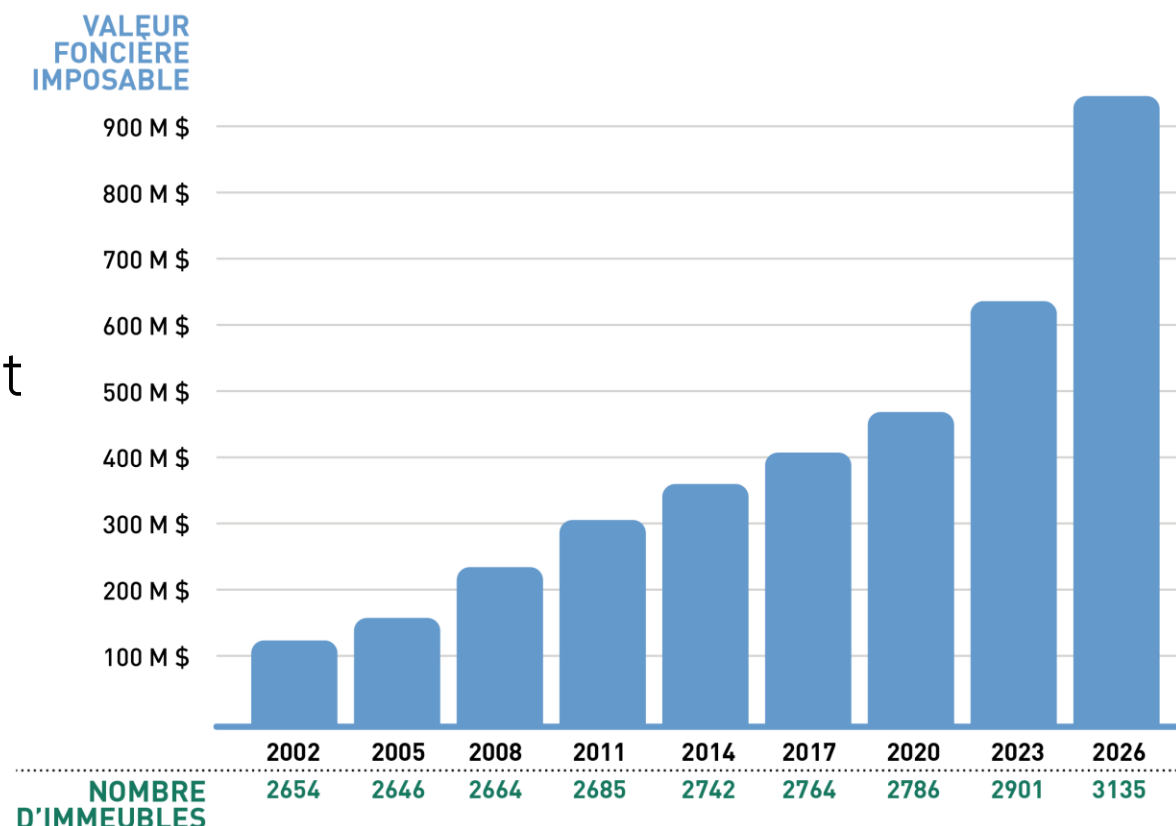
Nouveau rôle triennal déposé par la MRC

- ✓ L'évaluation taxable de la Municipalité est en augmentation
 - atteint un plafond historique de 38%
 - + de 300 millions \$ en évaluation foncière
 - le nombre de fiches (contribuables) est en augmentation de 8% par rapport au dernier rôle et de 13% pour l'avant-dernier.



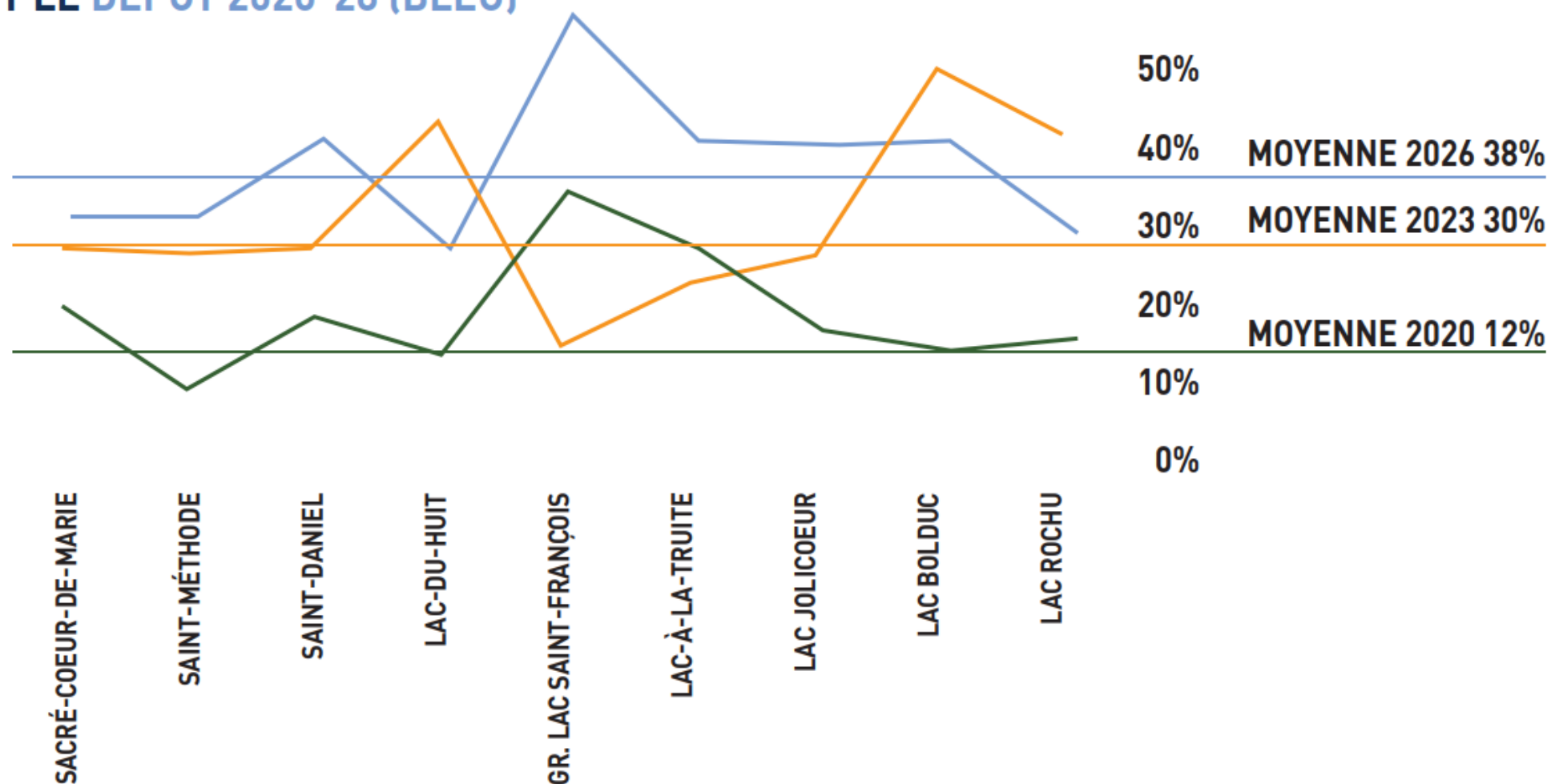
secteur	évaluation moyenne
Rural	203 450 \$
Urbain	192 514 \$
Villégiature	419 021 \$

ÉVOLUTION DE LA VALEUR FONCIÈRE ET DU NOMBRE D'IMMEUBLE LORS DES DÉPÔTS DE RÔLE TRIENNAL - ADSTOCK

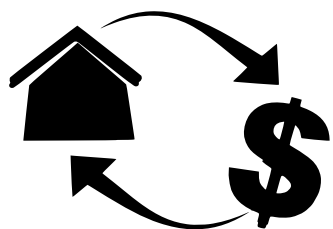




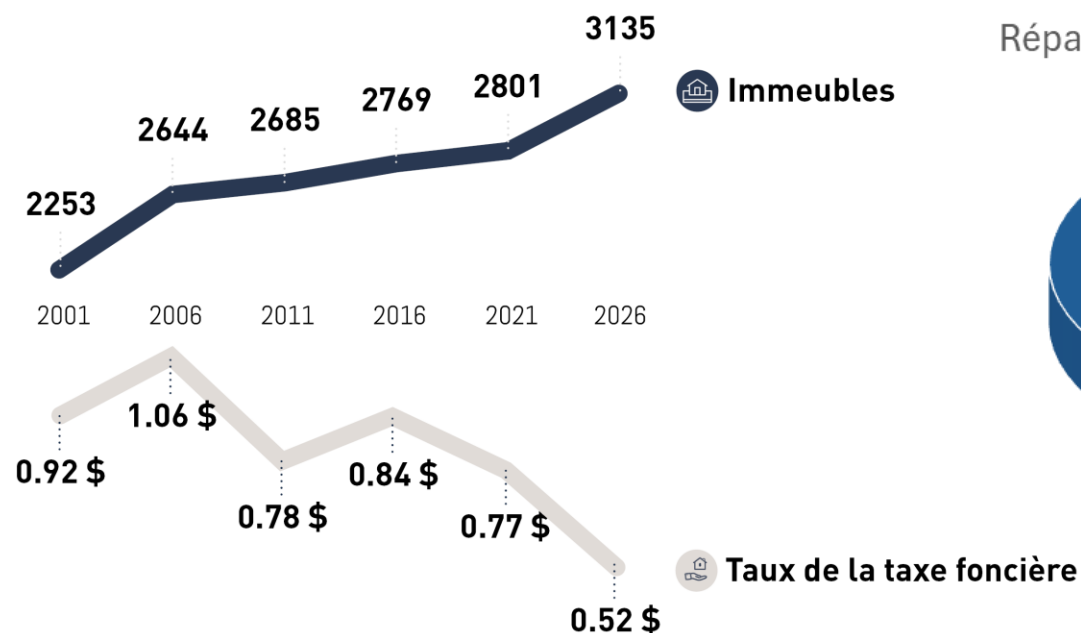
VARIATION DU RÔLE D'ÉVALUATION PAR SECTEUR ENTRE LE DÉPÔT 2020-22 (VERT), LE DÉPÔT 2023-25 (ORANGE) ET LE DÉPÔT 2026-28 (BLEU)



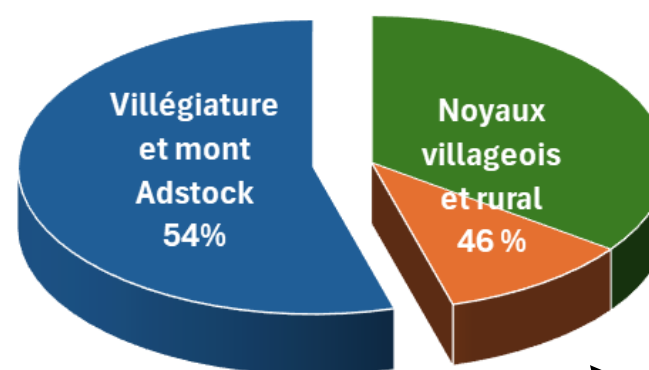
- ✓ Précisons que les hausses entourant le dernier rôle varient entre 22% et 61% selon le milieu de vie.
- ✓ Les milieux de vie ne se comportent pas de la même façon d'un rôle à l'autre en raison du marché immobilier et de leur attractivité. Cela entraîne forcément un déplacement de l'assiette fiscale à chaque dépôt de rôle. De là, l'importance d'un taux varié dans le secteur résidentiel.
- ✓ Avec un taux unique, le compte de taxes a diminué pour certains milieux de vie alors que, normalement, tous les contribuables devraient participer à l'accroissement des dépenses liées aux opérations municipales (idéalement autour de l'inflation).



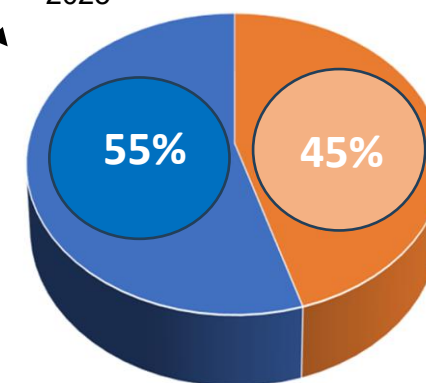
Évolution du portrait fiscal de la Municipalité



Répartition de la taxe foncière selon le taux varié



Avec un taux unique 2025

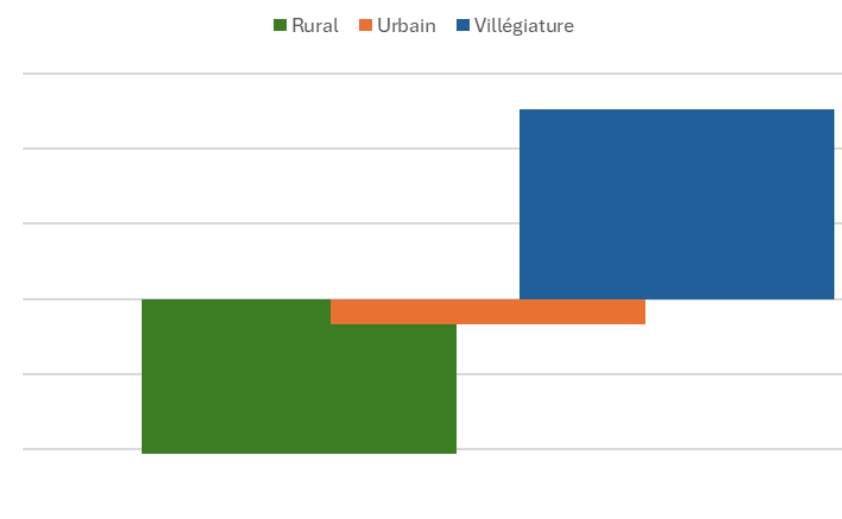


✓ L'établissement d'un taux varié vise à équilibrer les importantes variations entre les secteurs (urbain, villégiature et rural) qui se creusent d'année en année. Le taux varié amenuise les écarts sans vouloir les éliminer. Il demeurera que certains secteurs devront assumer une charge fiscale plus importante étant donné leur poids relatif en valeur foncière. Et c'est normal.

✓ Le taux varié par secteur est établi en tenant compte du % d'augmentation par rapport aux autres secteurs et de certaines caractéristiques. La finalité est de ne pas transférer le poids fiscal d'un secteur vers l'autre comme le démontre le graphique suivant.

✓ En maintenant un taux unique, des secteurs verraient constamment leur compte de taxes diminuer. Ce phénomène est observable pour les périmètres urbains avec le tableau comparatif des municipalités voisines précédemment présenté.

Impact du nouveau rôle sur le déplacement de l'assiette fiscale



Rôle de l'évaluateur au sein de la MRC

Lorsqu'il reçoit une demande de révision recevable, l'évaluateur doit en vérifier le bien-fondé. Selon la nature et la précision des motifs invoqués, il utilise les moyens qu'il juge appropriés pour procéder à cette révision. À cette occasion, il peut notamment :

- Vérifier les paramètres de calcul ayant mené à l'établissement de la valeur ;
- Rencontrer le demandeur ;
- Visiter l'immeuble concerné.

Qui peut formuler une demande de révision?

Toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation foncière d'un immeuble peut déposer une demande de révision administrative (par exemple : propriétaire, locataire, contribuable).

Situations donnant droit à une demande de révision

La Loi prévoit quatre situations permettant de formuler une demande de révision, chacune assortie de délais précis :

1. Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, suivi de l'expédition d'un avis d'évaluation ;
2. Modification du rôle par certificat, suivie de l'expédition d'un avis de modification ;
3. Envoi d'un avis de correction d'office au propriétaire pour l'informer d'une correction projetée ;
4. Modification du rôle non effectuée par l'évaluateur, malgré la survenance d'un événement prévu par la loi qui aurait dû entraîner une telle modification.



Service d'évaluation de la MRC des Appalaches

Isabelle Lessard É.A., directrice

418 332-2757 poste 231



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches



418 422-2135



418 422-2134



info@adstock.ca

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0
ADSTOCK.CA